



Rapport du maire sur la situation financière

Lundi le 9 novembre 2015

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Chers membres du conseil,

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, j'ai l'honneur ce soir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville de Terrebonne pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2014.

Ce rapport fait notamment état :

- des résultats financiers de l'exercice 2014;
- du rapport des vérificateurs;
- des indications préliminaires sur les résultats de l'année en cours;
- des orientations budgétaires pour 2016 et du prochain programme triennal des dépenses en immobilisation (PTI) 2016-2017-2018.

De plus, tel qu'exigé par la loi, vous trouverez en annexe :

- un tableau présentant la rémunération et les allocations de dépenses accordées aux élus;
- la liste des contrats de plus de 2000 \$ accordés à des fournisseurs du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015 et dont le total excède 25 000 \$ pour ce même fournisseur;
- la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés d'octobre 2014 à septembre 2015 par le Comité exécutif et le Conseil municipal.

États financiers 2014

Nous sommes heureux de vous rappeler qu'encore une fois, Terrebonne a généré un excédent de fonctionnement qui se chiffre à 10,4 M\$ pour l'année 2014, tel que confirmé le 17 août dernier lors du dépôt du rapport financier.

Les revenus réels de fonctionnement de la dernière année ont atteint 191,2 M\$ et les dépenses réelles, (les charges moins les éléments de conciliation aux fins fiscales) ont été de 180,8 M\$, constituant ainsi un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 10,4 M\$, tel qu'indiqué au sommaire des résultats à des fins fiscales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Cette capacité que nous avons de présenter des états financiers équilibrés ou, mieux encore, des excédents financiers, démontre sans équivoque notre volonté d'administrer les fonds publics avec rigueur.

D'ailleurs, toujours dans cette optique de gestion responsable et proactive, plus de 6,7 M\$, c'est-à-dire près de 65 % de ce surplus comptable, a été affecté à des réserves, soit pour des dépenses planifiées, soit pour permettre la réalisation des différents projets d'amélioration des services. À titre d'exemple, notons l'amélioration du transport collectif, les investissements dans nos infrastructures, l'entretien des étangs aérés, la réserve pour le fonds de l'arbre.

De cette somme, 2,5 M\$ doivent obligatoirement être affectés à des réserves puisque prévus au budget 2014 et taxés en conséquence. Par exemple, pensons à la taxe sur les infrastructures et la réserve pour le transport en commun.

L'administration municipale de la Ville de Terrebonne travaille à concrétiser une vision du développement novatrice, qui s'appuie sur des valeurs que nous avons toujours priorisées tels la famille, le développement durable et la mise en valeur des forces de notre économie locale.

Nous investissons dans le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des gens, nous élaborons des budgets rigoureux qui nous permettent de concrétiser des projets structurants pour nos concitoyennes et nos concitoyens.

Rapport des vérificateurs

Les états financiers consolidés de la Ville de Terrebonne ont été audités et selon le rapport de l'auditeur indépendant et du vérificateur général de la Ville de Terrebonne, et je cite, « À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Terrebonne et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public »

Indications préliminaires sur les résultats de l'année en cours

Forte de son expérience, notre administration maintient le cap dans une optique de saine gestion des deniers publics. Nous continuons à faire preuve d'une planification structurée et à concentrer nos efforts pour optimiser nos opérations.

Ainsi, les rapports soumis par le comité de suivi budgétaire pour l'exercice financier 2015 laissent voir que nous nous dirigeons vers une autre année consécutive d'équilibre budgétaire.

Principales réalisations en 2015

Cette année nous aura permis de réaliser d'importants projets qui contribuent à la qualité de vie de notre population. C'est d'ailleurs ce que l'on a pu constater lors de la présentation du budget 2015, alors que le plan triennal d'immobilisations faisait état de près de 199,3 M\$ en investissements pour divers projets.

Pensons notamment à la poursuite du plan directeur d'aménagement des parcs avec l'inauguration de deux parcs majeurs, soit le parc Marcel-De La Sablonnière dans le quartier écoresponsable Urbanova et le parc Joseph-Bourgouin dans le développement Jardins Angora. Nous avons aussi entamé les travaux pour le Pavillon Napoléon-Gauthier, une importante ressource pour nos organismes communautaires et pour la population en général.

Il faut également mentionner le projet de prolongement de la TransTerrebonne vers l'Est qui est en cours et qui viendra assurer un lien plus sécuritaire et plus convivial à notre réseau cyclable urbain.

Rappelons aussi que nous avons procédé à l'aménagement des bretelles d'accès temporaires sur l'autoroute 640 à la hauteur d'Urbanova, une mesure importante pour améliorer la fluidité de la circulation, en plus de compléter diverses infrastructures pour ce même projet.

Le secteur du transport collectif n'est pas en reste avec la bonification de l'offre de service en transport en commun et la mise en opération du Train de l'Est qui s'est faite à la fin de l'année 2014.

Au-delà de ces chiffres, nous gardons toujours en tête le respect de la capacité de payer des contribuables. Le compte de taxes demeure compétitif par rapport à celui de nos voisins et des municipalités semblables à la nôtre au Québec.

Notre bilan positif est le reflet de l'énergie que nous avons déployée, et que nous continuons d'insuffler au développement économique et social de notre collectivité. Ce bilan reflète également notre constante volonté de faire de Terrebonne une ville à l'image de ses citoyennes et ses citoyens. C'est aussi ça la qualité de vie exceptionnelle de Terrebonne.

La vitalité économique de notre ville est un facteur important de développement. À ce chapitre, nous avons continué d'appuyer la communauté d'affaires qui est un moteur important à Terrebonne. Ce travail de concertation est essentiel afin de générer des emplois de qualité et il permet à un nombre grandissant de Terrebonniennes et de Terrebonniens de travailler à proximité de leur lieu de résidence.

Bref, 2015 aura été une année sous le signe de la vigueur économique. Il ne suffit que de se promener un peu sur notre territoire pour constater que les investissements et les nouveaux projets ne cessent de voir le jour dans notre région, ce qui est un excellent indicateur de notre santé et vitalité économiques.

Fort de l'ensemble de nos bilans positifs successifs, nous sommes résolument décidés à poursuivre notre travail avec la même ardeur, la même lucidité et la même rigueur pour continuer à faire prospérer Terrebonne pour le bien-être de la population actuelle et future.

Orientations budgétaires 2016

L'élaboration du budget 2016 qui sera présenté sous peu au conseil municipal reflète en tout point notre volonté d'offrir à nos concitoyennes et nos citoyens des services de qualité, tout en faisant preuve de prudence et de rigueur dans le choix de nos investissements. Le budget 2016 sera présenté lors de la séance régulière du 14 décembre prochain.

Orientations du prochain programme triennal des immobilisations (PTI 2016-2018)

Le prochain programme triennal des immobilisations a été préparé sous le signe de la continuité. Au cours des prochaines années, nous poursuivrons donc nos investissements et nous travaillerons à la mise sur pied de plusieurs projets structurants pour l'avenir de Terrebonne.

Parmi ceux-ci, on peut citer les travaux préparatoires en vue du futur échangeur pour le projet Urbanova, la construction du nouveau quartier général de la police et la réfection d'infrastructures dans le cadre du volet III du programme subventionné de la Taxe d'essence Canada-Québec (TECQ).

Au chapitre des nouveaux projets figure le développement de la Croisée urbaine dans l'est. Rappelons que la Croisée urbaine est un vaste projet de développement de style TOD qui mettra en valeur le transport actif et collectif et la proximité des services dans une optique de vie de quartier. Mentionnons aussi les importants investissements prévus afin d'améliorer la performance à la station d'épuration La Pinière.

Il est important de rappeler que le plan triennal des immobilisations est réalisé dans la mesure où les investissements privés sont au rendez-vous, tout en respectant également la capacité de payer des contribuables.

Notre ville se développe à un rythme soutenu, propulsée par le dynamisme de sa population et notre administration continuera à faire des choix judicieux et porteurs pour l'avenir de Terrebonne.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble de notre administration municipale, en particulier Messieurs Luc Papillon, Daniel Sauriol, Denis Levesque, Luc Legris, madame Francine Blain et toute leur équipe, ainsi que mes collègues du conseil municipal pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Je vous remercie de votre attention.



Jean-Marc Robitaille
Maire
Ville de Terrebonne